

République française
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du mardi 05 mars 2024

Date de la convocation: 27/02/2024

Membres en exercice : 13 *L'an deux mille vingt-quatre et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20 h 30*

Présents : 8
Votants : 8
Présents : Patrick BURATTO, Robert CINQ, Lydie DE ARRIBA, Angélique LALLOT, Karine PHALIPPOU, Bruno PUTTO, Robert ROUFFIAC, Michel SOULET

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0
Représenté(s):
Excusé(s): Véronique CHERBOURG, Aurélien GOULIGNAC, Aymeric GUIPAUD

Secrétaire de séance: Angélique LALLOT
Absent(s): Nicolas PIC, Nathalie PLOUVIEZ

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - puybegon - DE_2024_005

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Robert CINQ
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 228 165.82

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	104 737.31
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	80 000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	123 428.51
Résultat cumulé au 31/12/2023	228 165.82
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	228 165.82
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	32 949.67
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	195 216.15
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

SOUS PREFECTURE DE CASTRES Date de réception de l'AR: 08/03/2024 081-218102150-20240305-DE_2024_005-DE
--

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Angélique LALLOT

